

Délibération N° 2020-15

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 13 mars 2020,
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment ses articles L712-2 et L712-3 ;
Vu le Code de la commande publique ;
Vu les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés ;

Prend la délibération suivante :

OBJET : Approbation du lancement et de la signature de marchés publics

Le Conseil d'administration approuve, au regard du descriptif joint en annexe, le lancement et la signature des marchés publics suivants :

- Nettoyage des vitres (marché en groupement)
- Assistance urbaine, paysagère et études programmatiques

La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 17

Fait à Lyon, le 16 mars 2020

La Présidente de l'Université Lyon 2



Nathalie DOMPNIER

La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.